



SCEP Conseil de Communications de l'Atlantique (SCEPCCA) Bulletin d'adhésion février 2006

Depuis notre dernier bulletin d'adhésion en novembre, il y a eu beaucoup d'activité dans l'unité de négociation à Aliant. Nous aimerions vous mettre à jour sur ce qui s'est passé.

Changement en milieu de travail

Comme vous le savez, le 10 novembre, les Présidents Locaux ont été présentés avec un avis de 120 jours que Centre de Résolutions serait sous-traité à un "fournisseur externe à qui on fait confiance". Ceci signifierait que 129 Représentants de Bureau d'Aide d'Aliant auraient besoin de placement permanent dans de nouvelles positions comme par l'Article 12 de notre Convention Collective. Depuis ce jour, le Comité de Changement en Milieu de Travail a travaillé dur pour trouver des rôles permanents pour tous employés affectés.

En Nouvelle-Ecosse, à jour, approximativement 21 employés ont accepté des positions d'emploi à travers d'affichage de postes et un nombre d'employés ont accepté le reste des 35 positions de Service d'Assistance qui sont restés dans la Centre de Résolutions. A Terre-Neuve et le Labrador, il y avait 8 membres affectés par le changement en milieu de travail. En ce moment, nous pouvons rapporter que des positions ont été trouvés pour 2 des 3 employés dans la région de Corner Brook mais nous travaillons encore avec la compagnie pour accommoder le troisième employé. Les 4 Représentants du Service d'Assistance seront offerts des positions de RSC à la bâtisse de Fort Williams et un autre employé de la région de Donovan a été placé dans le rôle de Technicien en Logistique. A l'Île du Prince Édouard, il y a eu deux avis de 120 jours (l'Art. 12). L'un d'eux était pour les Représentants de Systèmes II dans le Centre d'Excellence à Summerside. Ces membres ont acceptés des positions comme RSC (2 à Charlottetown et le reste à Summerside). Le deuxième avis était pour les deux derniers opérateurs qui travaillaient comme Représentants de Systèmes I. Ces membres sont présentement dans le processus de se faire entraîner dans les positions de Représentant de Réseau I à Charlottetown. Au Nouveau-Brunswick, nous avons été capable de placer un nombre de membres dans deux groupes, Centre de Résolutions (les 25 positions restant avec Moncton), de même que, 3 membres ont reçus des positions de Représentants du Service à la Clientèle d'Affaires à la Rue Alma, 1 membre comme Représentant des installations à la Route de Mapleton, 1 membre à une position de Technicien du Service à la Clientèle à Miramichi, et 1 membre comme Représentant Administratif à Fredericton. Il y a aussi plusieurs membres qui ont accepté des positions de RSC et seront placé pour la plupart dans la même chaise qu'auparavant et l'emplacement proche de leur ancien emploi comme Représentants du Service d'Assistance. Les dernières réunions pour discuter les problèmes de changement au milieu de travail ont été tenus à St. John's en janvier. Les prochaines réunions seront à Halifax en février.

Il est important pour tous les membres de se familiariser avec l'Article 12, particulièrement avec le langage autour du Changement en Milieu de Travail. Ces avis affectent chaque membre, peut-être pas directement, cependant ils vous affectent par le procès de tenir les positions disponibles et placer ces employés. Comme options dans l'Article 12, le comité a consenti à tenir n'importe quels emplois affichés afin d'aider à placer permanent ces employés affectés. Ce que ceci signifie est que ces employés affectés qui rencontrent les qualifications standard au niveau d'entrée auront l'occasion d'accepter ces positions avant qu'ils soient affichés. Pendant que ceci ne semble pas être juste aux membres qui attendent pour des postes particuliers, s'il vous plait, rappelez vous que aurez les mêmes privilèges si que vous êtes confronté avec un changement en milieu de travail. **Il est important de se rappeler qu'Aliant fait ces changements, pas votre syndicat, et que nous travaillons dur sur votre part pour aider ceux qui ont besoin de notre aide en ces temps particulièrement difficile.**

Si que vous avez des questions du processus de l'Article 12, demandez à votre délégué syndical ou l'exécutif local. S'ils sont incapables de répondre à vos questions, ils vous trouveront la réponse.

Il est essentiel que vous deveniez plus conscient de ce qui est dans votre Convention Collective. N'attendez pas que vous êtes confronté avec une de ces annonces et avoir à essayer de vous instruire à la dernière minute. Nous avons tous et chacun la responsabilité de nous armer avec la connaissance et de se préparer pour les prochains changements qu'Aliant planifie.

Services d'opérateur

Deux semaines passées, Aliant a fait une autre annonce que ces services d'opérateur à New Glasgow sous-traiteraient l'Assistance à l'Annuaire à Nordia de Québec. Le bureau de New Glasgow ne fermera pas, mais aura à changer leurs heures de travail. Avec ces nouvelles, il est important que nos membres se familiarisent avec l'Article 4.07, La sous-traitance du travail. Le N.-B. et T.N. continueront avec leurs opérations 24/7, mais le fait de la question est, s'ils contractent le travail en dehors dans ce groupe, il y a des emplois dans ce groupe qui ne seront pas remplis avec les membres qui travaillent à plein temps.

Les Avantages d'après emploi

Le 12 janvier, le conseil exécutif a été donné une présentation de Hugh Payton sur les avantages d'après emploi. Nous avons été présentés avec les mêmes documents qui ont été envoyés à chaque employé. Les avantages d'après emploi ne font pas parti de la convention collective. La compagnie a le contrôle de votre santé, dentaire, l'assurances-vie etc. après vous prenez votre retraite. Si que vous avez des questions en ce qui concerne ces avantages, s'il vous plait contactez OPEBs@aliant.ca.

SCEP Rang National & Membre de la base du Conseil Exécutif

Le conseil exécutif national du SCEP est composé d'officiers payés à plein temps de même que les membres de la base qui sont élu à la convention des unions locales à travers le pays. Récemment, une disponibilité est arrivée sur le Conseil National de la Région Atlantique, qui a causé l'appel aux remplaçants qui sont aussi élu à la convention. Mary Croke, secrétaire d'enregistrement du conseil du Local 410 est la première remplaçante et remplira donc cette disponibilité et servira sur le Conseil Exécutif National jusqu' à la prochaine convention en octobre, 2006. La première réunion de 2006 a été tenue à Ottawa du 16 au 19 janvier. Le Conseil avait deux représentants à cette réunion puisque Noel Pauley a été appelé à remplacer un autre membre du Conseil de la Région Atlantique qui avait d'autres engagements locaux urgents.

Conférence Telco

Le SCEP a tenu une conférence Telco du 25 au 27 janvier à Montréal. Étant présents à cette conférence étaient tous les locaux de communication du SCEP d'au travers le pays. Il y avait 21 représentants du conseil qui ont assistés et participés à cette conférence. Il y a eu discussion autour de problèmes communs envisageant les locaux et comment mieux faire affaires avec les compagnies.

Avec tous ce qui se passe, maintenant est un bon temps pour devenir plus impliqué dans votre Local. Parlez à votre délégué ou à votre membre exécutif local à propose de devenir un membre plus actif.

En solidarité,

Penny Fawcett, Président
Wayne Walsh
Joyclin Coates, Trésorier

Noel Pauley, Vice Président
Chuck Rouse
Mary Croke, Secrétaire d'Enregistrement